



# COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

PROCÈS-VERBAL N° 14 – RENION DU 16 NOVEMBRE 2023

---

**Président :** M. BAUDOUIN Gilles

---

**Vice-Président :** M. ROUGER Alain

---

**Secrétaire :** M. GODET Jean-Pierre

---

**Membres :** MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

---

**Excusés :** M. GODET Jean-Marie

---

## MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les Membres des Commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- 🏆 M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- 🏆 M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
- 🏆 M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- 🏆 M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- 🏆 M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- 🏆 M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- 🏆 M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le Procès-verbal n° 13 du 09 novembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES  
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX  
PROCES-VERBAL N° 14 REUNION DU 16 NOVEMBRE 2023

**WEEK-END DU 23/24 SEPTEMBRE 2023**

**Match n° 26747164 Entente Le Tallud / Sud Gâtine (1) – Chiché (1) en U15 D2 poule A**

Dossier transmis par la Commission de Discipline (dossier d'instruction) :

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 26 Octobre 2023 PV N° 01 d'instruction, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Chiché (1).

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux enregistrent la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

**Match perdu par pénalité à l'équipe de Chiché (1) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe entente Le Tallud / Sud Gâtine (1) avec 3 buts et 3 Points.**

**ARRETES MUNICIPAUX**

Reçus des municipalités suivantes pour les rencontres du 18-19 novembre à la date du 16.11 :

- Verruyes
- Vasles
- St Hilaire la Palud
- Marigny (18.11)
- Magné
- Beceleuf
- Coulon
- Romans
- Cherveux
- Parthenay (Grippeaux)
- Niort
- Ste Néomaye
- Beauvoir / Niort
- Salles
- Pompaire

**DECLARATIONS MATCHS AMICAUX**

➤ **Du club de Thouars** : Dimanche 12 novembre 2023

- A 13 h, Séniors Thouars (R2) / Vrines (R3) terrain synthétique
- A 15h, Séniors Thouars (D1) / St Varent Pierregeay (D1) terrain synthétique



COMMISSIONS DEPARTEMENTALES  
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX  
PROCES-VERBAL N° 14 REUNION DU 16 NOVEMBRE 2023

## DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux = 24 €

➤ **Du club GJ St Varaudaise** : Déclaration de tournoi le 04 Mai 2024 (catégories u11-u13).

**Tournois/Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.**

## COURRIERS

➤ **Du club du FC Boutonnais** : Tournoi des « p'tits crampons » pour la catégorie u9 le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024. Accord de la commission sous réserve que le « tournoi » soit rebaptisé « plateau » puisqu'il concerne le foot d'éveil. **En attente du règlement sportif.**

➤ **Du club GJ St Varaudaise** : Déclaration de tournoi le 1er Mai 2024. **En attente du règlement sportif.**

➤ **Du club FC Haut Val de Sèvre** : Déclaration de tournoi le 06 Janvier 2024. **En attente du règlement sportif.**

Le Secrétaire  
Jean-Pierre GODET

Le Président  
Gilles BAUDOUIN